

2) Ecriture des nombres entiers en lettres :

Règles d'orthographe :

- **Mille** est un mot invariable
- **Vingt** et **cent** ne prennent pas de s au pluriel lorsqu'ils sont suivis d'un autre nombre
- **Million** et **milliard** prennent un s au pluriel
- Les autres noms sont invariables
- On met un tiret entre chaque nom du nombre

Il faut savoir écrire correctement, en plus de ceux donnés dans les règles précédents, les noms suivants :

zéro, un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, trente, quarant, cinquante et soixante.

Exemples :

Voici l'écriture en lettres de ces nombres entiers :

3 000	: trois-mille
185	: cent-quatre-vingt-cinq
380	: trois-cent-quatre-vingts
400	: quatre-cents
1 287	: mille-deux-cent-quatre-vingt-sept
324 156	: trois-cent-vingt-quatre-mille-cent-cinquante-six
1921	: mille-neuf-cent-vingt-et-un